

FICHE DE DONNEES DE SECURITE
RISQUES SPECIFIQUES

H.DUPONT S.A.S

Xn : NDCIF
F : FACILEMENT INFLAMMABLE
N : DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

31, Rue de l'étoile du matin BP 71740
44617 SAINT - NAZAIRE CEDEX
Tél : 02.40.70.11.10 Télécopie : 02.40.70.11.77
E-mail : contact@h-dupont.com
N° d'appel d'urgence : 01.45.42.59.59

DGE

1.0 IDENTIFICATION

Désignation commerciale : SERTIN COULEUR NOIR

Date de révision : 20/12/04

Date d'impression : 20/07/05

2.0 COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Coactifs :

- 83,1% d'essence F soit :

Naphta léger hydrotraité, EINECS 265-151-9, CAS 64742-49-0 66,5 - 70,5
R11, R38, R51/53, R65, R67

Naphta lourd hydrotraité, EINECS 265-150-3, CAS 64742-48-9 12,5 - 16,6
R10, R65, R66, R67

Composants

Heptane et isomères 11,67

F, Xn, Xi, N, R11, R38, R50/53, R65, R67

Cyclohexane, EINECS 203-806-2, CAS 110-82-7 1,68

F, Xn, Xi, N, R11, R38, R50/53, R65, R67

Méthylcyclohexane, EINECS 203-624-3, CAS 108-87-2 8,34

Xn, Xi, N, R38, R51/53, R65, R67

Octanes et isomères 28,26

F, Xn, Xi, N, R11, R38, R50/53, R65, R67

- 1,24% d'acétate de N-butyl :

CAS N°123-86-4 R10 - 66 - 67

- 0,38% de 1,2,4-triméthylbenzène :

CAS N°95-63-6 Xn, N ; R10 - 20 - 36/37/38 - 51/53

- 0,27% de Xylène :

CAS N°1330-20-7, Xn, R10 - 20/21 - 38

3.0 IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classé dangereux, au sens de la Directive 1999/45/CE ou 67/548/CEE

Etiquetage / symbole : Facilement inflammable / F

Etiquetage / symbole : Nocif / Xn

Etiquetage / symbole : Irritant / Xi

Etiquetage / symbole : Dangereux pour l'environnement / N

R11, R38, R51/53, R65, R67

Risques pour la santé :

Irritant pour la peau.

Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Risques pour l'environnement :

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4.0 PREMIERS SECOURS

VOIES RESPIRATOIRES :

Mettre rapidement à l'abri la personne touchée, en utilisant une protection respiratoire appropriée. Pratiquer la respiration artificielle en cas d'arrêt respiratoire, maintenir la personne au repos et appeler un médecin rapidement.

VOIE CUTANÉE :

En cas de contact avec la peau, laver abondamment les parties atteintes avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements souillés, y compris les chaussures et ne les réutiliser qu'après nettoyage.

VOIE OCULAIRE :

Laver abondamment et immédiatement à l'eau. Consulter un spécialiste.

VOIES DIGESTIVES :

En cas d'ingestion, NE PAS FAIRE VOMIR. Maintenir la personne au repos et appeler un médecin.